

vous combien de fois on ferait le tour de la terre, monsieur le Président? Deux cent soixante-quinze fois, avec des billets de cent dollars bout à bout. C'est avec de telles sommes que nous travaillons. Nous parlons de consacrer 5,2 fois cette somme à la production initiale, à la conception et à la construction, puis 3,3 fois la même somme à la phase d'exploitation. C'est renversant, monsieur le Président, absolument renversant.

Je veux vous faire part d'une autre pensée très pragmatique qui est pertinente à la question parce qu'elle donne une idée du type de technologie auquel nous avons affaire aujourd'hui, dans le cadre de ce projet, et des raisons pour lesquelles ce projet suscite tant d'incertitudes et tant de critiques justifiées.

• (1240)

Quatre-vingt-dix p. 100 de la science actuelle a été créée depuis que j'ai quitté l'école secondaire. Et la masse des connaissances aura doublé quand j'aurai atteint l'âge de la retraite. C'est dire avec quelle rapidité la science évolue. À peine sorti de l'usine, un produit est déjà désuet. Ou alors il commence déjà à l'être. Un produit vient-il d'être conçu, un an, ou peut-être dix ans dans le cas des navires que je connais bien, et il n'est déjà plus moderne.

J'ai appris une chose plus troublante encore et j'en parle à mon grand regret, mais je la tiens de professeurs et de recteurs d'universités. Je me sens en terrain ferme quand j'en parle.

L'esprit d'entreprise dans le domaine de la technologie est un facteur déterminant pour l'essor économique d'un pays, d'une région ou d'une province. Je constate, à mon grand regret, que le Canada accuse du retard sur ses concurrents industriels. La région de l'Atlantique surtout traîne de l'arrière par rapport aux autres provinces en matière de production par habitant et de conservation de ses ressources humaines. Nous employons deux fois moins d'ingénieurs et de scientifiques que nos concurrents. Permettez-moi de parler d'un domaine qui m'est très familier.

Nous avons beau être le plus grand exportateur de poisson du monde, on a affirmé, au cours d'une conférence, que nos pêches étaient dans l'état de celles de l'Europe il y a 15 ans. Cela donne une idée de ce que notre industrie des pêches pourrait faire sans ce retard technologique. Pensez au genre de programmes sur les pêcheries que nous pourrions avoir sans cet obstacle. Songez à ce que la résolution de ce seul problème pourrait faire

Initiatives ministérielles

pour Terre-Neuve et pour toutes ses localités, qui dépendent toutes des pêcheries.

Nous parlons de technologie, de perfectionnement et de coût. Il est presque impossible pour n'importe lequel d'entre nous, à moins d'être génial, de comprendre, d'incorporer, de conceptualiser, d'établir des hypothèses pour faire face aux incertitudes, pour effectuer l'analyse des risques et pour réaliser la gestion.

Je voudrais parler de certaines des difficultés qu'ont rencontrées mes collègues avec ce projet. Des députés du NPD se sont inquiétés des sommes d'argent investies et des risques que nous courons en tant que gouvernement. Ils ont aussi exprimé des inquiétudes au sujet de l'environnement. En fait, j'ai été contrarié d'apprendre qu'ils n'étaient pas vraiment en faveur de ce projet. J'espère que lorsqu'ils feront leur campagne électorale à Terre-Neuve, quelle que soit la date des prochaines élections, ils se rappelleront qu'ils n'ont pas appuyé ce projet. J'espère qu'il aura atteint à ce moment-là un stade où un grand nombre de ces incertitudes auront disparu et où les premiers avantages de ce projet seront évidents, pas seulement pour Terre-Neuve, l'Est ou le Canada atlantique, mais effectivement pour tout le Canada.

J'ai dû m'assurer, avant de parler en faveur de ce projet de loi, qu'on avait effectué des études, avancé des hypothèses et dépensé de l'argent à des études écologiques. Moi aussi, je m'inquiète pour l'industrie des pêches. On ne peut se lancer dans ce projet à l'aveuglette. Je suis convaincu qu'effectivement, il y a toujours des risques mais je pense que ces risques ont été réduits au minimum. Je voudrais vous dire ce que j'en sais. Ce projet comporte un facteur d'incertitude et on en a discuté longuement à la Chambre. Je parle maintenant de la question de l'environnement.

Le gouvernement du Canada et celui de Terre-Neuve, les principaux partenaires dans ce projet, ont décidé que les répercussions du projet Hibernia sur l'environnement devraient être examinées par une commission d'évaluation environnementale mixte fédérale-provinciale. Mobil Oil, le grand patron qui représente le consortium Hibernia, a effectué des études sur l'environnement et a produit un énoncé des incidences environnementales. Ces documents ont été examinés publiquement par la commission mixte fédérale-provinciale à des audiences tenues d'un bout à l'autre de Terre-Neuve. En décembre 1985, il y a presque 5 ans, la commission a conclu que le projet Hibernia devrait être réalisé. Ça ne s'est pas arrêté là; ce fut plutôt un point de départ. Le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales, abrégé en BFEEE, a récemment examiné le rapport du comité de 1986 et a conclu qu'il avait été préparé conformément au processus d'évaluation et d'examen en matière d'envi-